

régionale d'étude de l'ozone pour y examiner des stratégies d'atténuation du transport entre l'Ontario et les États adjacents.

Le projet de stratégie Canada-États-Unis sur l'élimination virtuelle vise l'élimination des substances toxiques rémanentes qui contribuent de façon significative à la pollution du bassin des Grands Lacs. Une étude sur le dépôt de substances organiques rémanentes dans le golfe du Maine a également été effectuée en 1994. En octobre 1995, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont adopté une résolution trilatérale sur la gestion des substances toxiques rémanentes aux termes de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.

Sur le plan international, le gouvernement fédéral, avec l'appui des provinces, est un partenaire actif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) pour les questions atmosphériques. En 1994, le Canada a signé le Deuxième Protocole de la CEE-ONU sur le dioxyde de soufre par lequel il s'engage à plafonner ses émissions de SO₂ et à viser les charges critiques (seuil de dépôt acide ne causant que des dommages non significatifs à l'environnement). Il participera aux négociations de la CEE-ONU en vue d'un deuxième protocole sur les NO_x ainsi que de protocoles sur les POR et les métaux lourds.

Pour honorer un engagement pris lors de la session de 1994 de la CDD, le Canada, en collaboration avec les Philippines, a accueilli 100 experts de plus de 40 pays à Vancouver, en Colombie-Britannique, pour la Réunion des experts internationaux sur les polluants organiques rémanents : Vers une action globale. Pour tenter de régler le problème des POR, les experts ont convenu que les indications actuelles exigeaient des mesures immédiates sur le plan tant national que mondial. Cette conclusion a été transmise à la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter un programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, parrainée par le PNUE et tenue à Washington (D.C.) en novembre 1995. Cette conférence a donné lieu à la Déclaration de Washington sur la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres.

Le Canada suit les polluants atmosphériques pour améliorer sa capacité d'avertissement rapide en cas d'accident industriel ou de catastrophe naturelle. Il assure ce service grâce au Centre météorologique canadien (CMC), situé à Montréal. Le CMC a été désigné Centre météorologique régional à vocation spécialisée et il est chargé plus précisément de la modélisation du transport atmosphérique pour l'intervention d'urgence en cas d'accident nucléaire. Le modèle canadien d'intervention d'urgence et le modèle à trajectoires servent à suivre et à prévoir le transport atmosphérique des polluants et des panaches de cendres volcaniques sur toute la planète.

Défis et prochaines étapes

À l'heure actuelle, les questions atmosphériques mondiales et régionales sont indissociables. La mise en oeuvre de politiques visant les questions de gestion de l'atmosphère incombe largement aux gouvernements provinciaux, alors que la majeure

De nouveaux indicateurs sur le transport de passagers et la consommation d'énergie ont été ajoutés aux indicateurs actuels de l'état de l'atmosphère (précipitations acides, qualité de l'air, appauvrissement de l'ozone stratosphérique, changements climatiques, etc.). Ils fournissent une information objective et scientifique sur l'état et les tendances de l'environnement et seront accessibles grâce à la Voie verte d'Environnement Canada.